

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:
Hôtel de Ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

Effectif légal	Présents	Procurations + Absents
25	20	5

N° de la séance : 17

Objet de la délibération : Direction de la
Commande Publique - Bus-Tram Antibes
Sophia Antipolis - Lot n°7 : Travaux VRD
sur les sections S02 et S13 - Attribution du
marché

<input checked="" type="checkbox"/> Original <input type="checkbox"/> Expédition certifiée conforme à l'original Pour le Président, Le Directeur Général des Services Stéphane PINTRE
--

N° Enregistrement : BC.2018.060

Date de la convocation : Le 06/03/2018
Certifié exécutoire compte tenu
de l'affichage en date du 19 MARS 2018
de la réception s/Préfecture en date du 20 MARS 2018
Pour le Président, Le Directeur Général des Services  Stéphane PINTRE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 12 mars 2018

L'an deux mil dix-huit et le 12 mars à 10h30, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Les Genêts, 449 Route des Crêtes à Valbonne, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Michelle SALUCKI, Christophe ETORE, Guilaine DEBRAS, Michel ROSSI, Damien BAGARIA, Gérald LOMBARDO, Jean Pierre MAURIN, Thierry OCCELLI, Eric MELE, Jean-Pierre MASCARELLI, Marguerite BLAZY, Roger CRESP, Alain ARZIARI, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Jean-Paul ARNAUD, Richard THIERY, René TRASTOUR, Joseph VALETTE

PROCURATION :

Richard RIBERO à Damien BAGARIA

ABSENTS :

Lionnel LUCA, Jean-Bernard MION, Joseph LE CHAPELAIN, Claude BERENGER

Monsieur BAGARIA,

La présente délibération concerne un des marchés de réalisation des travaux du Bus-Tram, Bus à Haut Niveau de Services, reliant la commune d'Antibes à Sophia Antipolis, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA).

Ces travaux sont réalisés sur les domaines public et privé du territoire des communes d'Antibes, de Biot, de Valbonne et de Vallauris, de la CASA et du Conseil Général des Alpes Maritimes, ainsi que sur les terrains privés des riverains du projet.

Ce marché s'inscrit dans une procédure d'allotissement de l'opération Bus-Tram, décomposée en lots séparés :

Travaux préparatoires et de construction du Bus-Tram :

- Lot n°1 : Travaux préparatoires et d'accompagnement, VRD
- Lot n°2 : Travaux préparatoires et d'accompagnement, équipements provisoires, communication chantier, signalisation
- Lot n°3 : Travaux de génie civil 3 Moulins
- Lot n°4 : Travaux prioritaires sur les secteurs S10 et S11
- Lot n°5 : Ouvrage de franchissement de la Valmasque
- Lot n°6 : Travaux VRD sur les sections S10-S11-S12
- Lot n°7 : Travaux VRD sur les secteurs S02 et S13
- Lot n°8 : Travaux d'éclairage public S5-S6 et S10-S11-S12
- Lot n°9 : Travaux de mobilier et aménagement des stations
- Lot n°10 : Travaux aménagements paysagers S10-S11-S12
- Lot n°11 : Equipement stations et SLT
- Lot n°12 : Système de demande de priorité
- Autres lots à venir pour la suite de l'opération.

Les lots n° 1, 2, 4, 5 et 6 ont été attribués et sont en cours d'exécution.
Les travaux du lot n°3 ont déjà été réceptionnés.

La présente consultation qui concerne uniquement le lot n°7 : Travaux VRD sur les sections S02 et S13, est passée par Appel d'Offres Ouvert Européen en application des articles 26, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 05 janvier 2018 au BOAMP et au JOUE avec une date limite de remise des offres fixée au 06 février 2018.

A la suite des différentes étapes de la procédure, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 mars 2018, a attribué le marché au groupement solidaire COLAS MIDI MEDITERRANEE SAS (mandataire) / GUINTOLI SAS Région Provence Alpes Côte d'Azur / NGE GENIE CIVIL SAS pour son offre conforme et complète, économiquement la plus avantageuse et pour un montant résultant du Détail Quantitatif et Estimatif de 3 379 719,20 € HT.

En conséquence, il est proposé au Bureau Communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces qui constituent le marché avec le candidat déclaré attributaire par la Commission d'Appel d'Offres.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces qui constituent le marché avec le candidat déclaré attributaire par la Commission d'Appel d'Offres.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 12 mars 2018
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

AR receptionné - Imprimer

Date de l'acte : 12/03/2018
Numéro : BC_2018_060
Nature : DE - Deliberations
Objet : Bus-Tram Antibes Sophia Antipolis - Lot n.7 : Travaux VRD sur les sections S02 et S13 - Attribution du marché
Matière : 1.1 - Marchés publics
Interlocuteur
Nom : LE GRATIET Véronique

Suivi des transactions**Accusé d'envoi**

Identifiant : BLJaYst

Accusé de réception préfecture

Date de réception : 20/03/2018
Identifiant : 006-240600585-20180312-BC_2018_060-DE

Acte reçu

Date : 12/03/2018
Numéro interne : BC_2018_060
Code nature : 1
Code matière 1 : 1
Code matière 2 : 1
Objet : Bus-Tram Antibes Sophia Antipolis - Lot n.7 : Travaux VRD sur les sections S02 et S13 - Attribution du marché
Classification utilisée : 19/04/2017
Document : 99_DE-006-240600585-20180312-BC_2018_060-DE-1-1_1.PDF

Annexes

Nombre : 0

N